

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2016

Compte de résultat consolidé

<i>en M€</i>	<i>Notes</i>	2016	2015
Chiffre d'affaires	15	1 050,7	965,1
Coût des produits vendus		(384,9)	(347,0)
Marge brute		665,8	618,1
Frais commerciaux	16	(406,7)	(374,2)
Frais administratifs	16	(81,6)	(89,4)
Autres produits et charges	16	0,9	1,5
Résultat opérationnel courant	15	178,4	156,0
Autres produits et charges opérationnels	18	0,3	0,5
Résultat opérationnel		178,7	156,5
Coût de l'endettement financier net		(24,0)	(24,0)
Autres produits et charges financiers		(3,3)	(5,7)
Résultat financier	19	(27,3)	(29,7)
Résultat avant impôts		151,4	126,8
Impôts sur les bénéfices	20	(44,1)	(33,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	(4,8)	(0,7)
Résultat net des activités poursuivies		102,5	92,6
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	21	-	-
Résultat net de l'exercice		102,5	92,6
Dont :			
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		0,1	-
part attribuable aux propriétaires de la société mère		102,4	92,6
Résultat net par action des activités poursuivies (€)			
de base		2,11	1,91
dilué		2,11	1,91
Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)			
de base		2,11	1,91
dilué		2,10	1,91
Nombre d'actions retenu pour le calcul			
de base	10.2	48 579 832	48 432 694
dilué	10.2	48 682 638	48 479 943

État consolidé du résultat global

<i>en M€</i>	2016	2015
Résultat net de la période	102,5	92,6
Variation de valeur des instruments de couverture	31,5	(36,7)
Écart actuariel sur engagements de retraite	1,2	(2,6)
Variation de valeur des titres AFS	(0,2)	0,1
Effet d'impôt associé	(12,3)	14,9
Variation des écarts de conversion	(12,8)	41,8
Résultat global enregistré en capitaux propres	7,4	17,5
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE	109,9	110,1
Dont :		
part attribuable aux propriétaires de la société mère	109,9	109,8
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	0,3

État consolidé de la situation financière

en M€	Notes	2016	2015 ⁽¹⁾
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	487,6	490,6
Immobilisations corporelles	4	223,2	215,6
Part dans les entreprises associées	5	40,6	45,6
Autres actifs financiers	6	94,7	95,5
Impôts différés	20	28,9	41,7
Actifs non courants		875,0	889,0
Stocks	7	1 107,9	1 109,1
Clients et autres créances d'exploitation	8	232,8	248,7
Créances d'impôt sur les résultats		7,8	16,9
Instruments financiers dérivés	14	10,6	0,8
Trésorerie et équivalents	9	46,9	74,1
Actifs destinés à être cédés	5	0,5	-
Actifs courants		1 406,5	1 449,6
TOTAL DE L'ACTIF		2 281,5	2 338,6
Capital social		78,0	77,9
Prime d'émission		695,3	693,9
Actions auto-détenues		(8,7)	(9,6)
Réserves consolidées et résultat de la période		319,8	271,9
Écarts de conversion		27,5	40,2
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 111,9	1 074,3
Participations ne donnant pas le contrôle		1,4	1,4
Capitaux propres	10	1 113,3	1 075,7
Dette financière à long terme	11	172,0	344,1
Provisions pour avantages au personnel	23	30,7	31,7
Provisions pour risques et charges à long terme	12	5,6	10,2
Impôts différés	20	101,0	89,1
Passifs non courants		309,3	475,1
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	333,1	196,6
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	499,1	532,5
Dettes d'impôt sur les résultats		9,8	9,4
Provisions pour risques et charges à court terme	12	13,3	19,5
Instruments financiers dérivés	14	1,2	29,8
Passifs destinés à être cédés	5	2,4	-
Passifs courants		858,9	787,8
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 281,5	2 338,6

⁽¹⁾ Le bilan au 31 mars 2015 a été retraité pour tenir compte du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des taxes selon IFRIC 21 (note 1).

Variation des capitaux propres consolidés

en M€	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 mars 2014 ⁽¹⁾	758,5	(13,7)	276,5	(1,2)	(9,9)	1 010,2	1,1	1 011,3
Résultat net	-	-	92,6	-	-	92,6	-	92,6
Gains et pertes enregistrés en	-	-	-	41,4	(24,2)	17,2	0,3	17,5
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	2,1	-	-	2,1	-	2,1
Opérations sur actions autodétenues	-	0,2	-	-	-	0,2	-	0,2
Dividendes	13,3	-	(61,3)	-	-	(48,0)	-	(48,0)
Reclassement	-	3,9	(3,9)	-	-	-	-	-
Au 31 mars 2015 ⁽¹⁾	771,8	(9,6)	306,0	40,2	(34,1)	1 074,3	1,4	1 075,7
Résultat net	-	-	102,4	-	-	102,4	0,1	102,5
Gains et pertes enregistrés en	-	-	-	(12,7)	20,2	7,5	(0,1)	7,4
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	1,4	-	-	1,4	-	1,4
Opérations sur actions autodétenues	-	(0,9)	-	-	-	(0,9)	-	(0,9)
Dividendes	1,5	-	(74,3)	-	-	(72,8)	-	(72,8)
Reclassement	-	1,8	(1,8)	-	-	-	-	-
Au 31 mars 2016	773,3	(8,7)	333,7	27,5	(13,9)	1 111,9	1,4	1 113,3

⁽¹⁾ Les bilans au 31 mars 2014 et 2015 ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des taxes selon IFRIC 21 (note 1).

Tableau des flux de trésorerie consolidée

<i>en M€</i>	<i>Notes</i>	2016	2015
Résultat opérationnel courant		178,4	156,0
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		18,8	18,6
Réintégration de la charge sur paiement en actions		1,7	2,8
Dividendes reçus des entreprises associées	5	0,7	0,8
Résultat brut d'exploitation		199,6	178,2
Variation des stocks		(6,2)	(44,3)
Variation des créances clients		20,9	(0,2)
Variation des dettes fournisseurs		(26,0)	(5,2)
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(31,1)	(29,7)
Variation du besoin en fonds de roulement		(42,4)	(79,4)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		157,2	98,8
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(0,2)	(1,3)
Flux nets sur résultat financier		(22,9)	(28,7)
Flux nets sur impôts		(29,9)	(24,3)
Autres flux d'exploitation		(53,0)	(54,3)
Flux nets de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		104,2	44,5
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-
Flux nets de trésorerie d'exploitation		104,2	44,5
Décassements sur acquisitions d'immobilisations	3/4	(30,8)	(36,8)
Décassements sur acquisitions de titres	5/6	(0,7)	-
Encaissements sur cessions		0,8	0,9
Encaissements sur cessions de titres	6	0,7	0,8
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	6	0,7	(0,8)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies		(29,3)	(35,9)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-
Flux nets de trésorerie sur investissements		(29,3)	(35,9)
Actions autodétenues	10	(0,9)	0,2
Augmentation de la dette financière		110,5	95,8
Remboursement de la dette financière		(143,8)	(160,0)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(72,8)	(48,0)
Flux nets de financement des activités poursuivies		(107,0)	(112,0)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-
Flux nets de financement		(107,0)	(112,0)
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		4,9	(8,8)
Variation de la trésorerie et équivalents		(27,2)	(112,2)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	74,1	186,3
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	46,9	74,1

Notes aux états financiers consolidés

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 7 juin 2016. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 26 juillet 2016.

NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2016.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les textes d'application obligatoire pour la première fois par le groupe à compter du 1er janvier 2015 sont les suivants :

- améliorations annuelles des IFRS cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013 ;
- amendement à IAS 19 « Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel ».
- IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».

L'application d'IFRIC21 dans nos états financiers au 31 mars 2016 a consisté principalement en une modification des modalités de comptabilisation des taxes foncières en France. La comptabilisation des éventuelles autres taxes impactées par cette interprétation n'a pas été modifiée. Le résultat de la période précédente n'a pas fait l'objet de retraitement, en raison de la non-matérialité de l'ajustement potentiel. Ce changement a entraîné une diminution des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} avril 2014 et au 1^{er} avril 2015 de (0,6) millions d'euros en contrepartie d'une augmentation des passifs courants de 0,6 millions d'euros.

La première application des autres textes n'entraîne aucun impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les textes ou amendements d'application obligatoire postérieurement au 31 mars 2016 et pour lequel le groupe n'a pas opté pour une application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2016 sont les suivants :

- améliorations annuelles des IFRS cycle 2012-2014,
- amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" – initiatives relatives aux informations à fournir,
- amendements à IAS 16 et IAS 38 : "Clarification sur les modes d'amortissement acceptables",
- amendements à IAS 16 et IAS 41 : « Agriculture Plantes productrices »,
- amendements à IAS 27 : "La mise en équivalence dans les états financiers individuels",
- amendements à IFRS 11 : « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune ».

La première application de ces normes et amendements ne devrait pas impacter de manière significative les comptes consolidés du groupe.

NOTE 1.1 RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

Tests de dépréciation des actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou d'autres actifs (comme la participation dans le groupe Dynasty (note 5)), quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

NOTE 1.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles Rémy Cointreau contrôle, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, même en l'absence de tout lien en capital (entités *ad hoc*, voir également la note 1.7).

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose de droits de vote compris entre 20 % et 50 %.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

NOTE 1.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

NOTE 1.4 OPERATIONS EN DEVICES

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au cours de change prévalant à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrées en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro ne représente que 25% de la facturation du groupe. A ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IAS 39. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés en résultat financier pour la partie qui doit être comptabilisée en résultat selon l'application de la norme, quel que soit la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers). Ces réévaluations, dépendant du cours de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

NOTE 1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE ET ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidée.

NOTE 1.6 DEFINITION DE CERTAINS INDICATEURS

A) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisés par le groupe :

- à des distributeurs ;
- à des agents ;
- à des grossistes (marchés nord-américain et chinois principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titre de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

Certains produits annexes à la commercialisation de marques de vins et spiritueux (sous-traitance, négoce de produits non alcoolisés) sont enregistrés en « Autres produits et charges » pour leur montant net dès lors qu'ils ne participent pas de l'activité principale du groupe.

B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qui ont été cédées au cours de l'exercice ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrés à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

D) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

NOTE 1.7 CONSOLIDATION DES COOPERATIVES

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

NOTE 2 VARIATIONS DE PERIMETRE

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 millions d'euros. Cette société, consolidée par mise en équivalence, assurera la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien (note 5.4).

Le groupe Rémy Cointreau a annoncé le 27 octobre la cession à Spirited Brands de l'intégralité des titres de la société Izarra – Distillerie de la Côte Basque, propriétaire de la marque Izarra (dont le chiffre d'affaires s'est établi à 0,4 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 mars 2015). Rémy Cointreau et Spirited Brands ont également conclu un accord qui confie à Rémy Cointreau la poursuite de la production et de l'embouteillage de la liqueur Izarra. Cette cession n'a pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016.

Début mai 2016, Rémy Cointreau a officialisé sa décision de sortir du joint-venture Lixir au cours de l'exercice clos au 31 mars 2017 (note 5.2).

NOTE 3 MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Marques et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*), marques, droits de distribution.

Pour certaines marques détenues par le groupe, la valeur inscrite au bilan provient d'acquisition d'intérêts minoritaires ou d'entreprises postérieurement à la création ou à l'entrée de la marque dans le périmètre. Ainsi, le montant enregistré au bilan ne représente que partiellement la valeur de la marque.

Les valeurs inscrites au poste « Marques » au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests, décrits ci-dessous, concernent également les écarts d'acquisition et droits de distribution, le cas échéant.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- droits au bail : durée du bail ;
- coût d'acquisition des licences de logiciel et des frais directs de mise en place ou d'amélioration : 3 à 7 ans.

Tests de dépréciation

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

La valeur d'utilité des actifs rentrant dans le champ de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie sauf pour certaines marques où le groupe utilise l'exception prévue par IAS 36.24 en raison de l'écart jugé important entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des actifs ou groupe d'actifs de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque, actif ou groupe d'actifs. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité. Ainsi, la durée est de 5 ans pour les marques sans processus de vieillissement et de 12 ans pour les marques avec processus de vieillissement. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

En M€	Écart d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2015	28,2	505,8	7,7	31,8	573,5
Acquisitions	-	-	-	3,8	3,8
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Variations de périmètre	-	(0,3)	-	-	(0,3)
Autres mouvements	-	0,4	-	-	0,4
Écarts de conversion	(2,2)	(2,0)	(0,2)	(0,4)	(4,8)
Valeur brute au 31 mars 2016	26,0	503,9	7,5	34,7	572,1
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2015	-	52,8	5,4	24,7	82,9
Dotations	-	-	-	2,4	2,4
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Autres mouvements	-	0,2	-	-	0,2
Écarts de conversion	-	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,5)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2016	-	52,9	5,3	26,3	84,5
Valeur nette au 31 mars 2015	28,2	453,0	2,3	7,1	490,6
Valeur nette au 31 mars 2016	26,0	451,0	2,2	8,4	487,6

La rubrique « Autres » comprend principalement des licences de logiciels.

La rubrique « Droits de distribution » comprend en valeur nette un montant assimilable à une marque.

Les montants enregistrés aux postes « Ecart d'acquisition », « Marques », « Droits de distribution » sont considérés comme à durée de vie indéfinie.

Le poste « Ecart d'acquisition » comprend l'écart acquisition dégagé lors de l'acquisition de Bruichladdich Distillery Ltd en septembre 2012 et l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition de la distillerie Rum Refinery of Mount Gay en mai 2014.

Les montants enregistrés au bilan du groupe dans le poste Marques (ainsi que « Ecart d'acquisition » et « Droits de distribution ») concernent principalement les marques suivantes : Rémy Martin, Cointreau, Mount Gay, Metaxa, Ponche Kuba et Bruichladdich.

Pour Rémy Martin, Cointreau et Mount Gay, les montants proviennent essentiellement de la comptabilisation de rachats d'intérêts minoritaires et ne représentent donc pas une valorisation exhaustive de ces marques. Pour Metaxa, Ponche Kuba et Bruichladdich, il s'agit de marques acquises. Les autres marques détenues par le groupe ont été créées et n'ont pas de valeur comptable au bilan.

Les tests menés au cours de l'exercice clos au 31 mars 2016 n'ont pas conduit le groupe à constater de dépréciation. Pour les tests menés sur l'exercice, la valeur actuelle retenue a été la valeur recouvrable, déterminée principalement sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs tel qu'explicité ci-dessus. Pour l'exercice clos au 31 mars 2016, les principales hypothèses sont les suivantes :

	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Impact variation 50 bps		Dépréciation
			+50 bps sur sur taux d'actualisation	-50 bps sur taux de croissance à l'infini	
Mount Gay	7,07%	1,00%	(6,2)	(2,1)	non
Bruichladdich	6,09%	1,00%	(13,7)	(6,1)	non
Metaxa ⁽¹⁾	8,09%	2,00%	(14,4)	(10,9)	non
s/total			(34,3)	(19,1)	
Pour mémoire valeur nette comptable totale testé			194,3	194,3	

⁽¹⁾ Pour Metaxa, une variation de 10% sur les flux de trésorerie, génère un écart d'environ 20 millions d'euros. La valeur du taux d'actualisation égalisant la marque à sa valeur nette comptable est de 9,19%.

Au 31 mars 2016, la provision totale au titre de la dépréciation des actifs incorporels s'élève à 52,9 millions d'euros (2015 : 52,8 millions d'euros) dont 45,0 millions d'euros sur la marque de brandy grecque Metaxa acquise en 2000 et 7,9 millions d'euros sur des marques secondaires.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché, si elle est inférieure. La dette correspondante est enregistrée en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- Constructions, selon les composants..... 10 à 75 ans
- Alambics, fûts, cuves 35 à 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage..... 3 à 15 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Autres immobilisations 5 à 10 ans

En M€	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2015	14,0	115,8	247,1	4,7	381,6
Acquisitions	-	9,2	13,5	5,9	28,6
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(0,4)	(3,7)	-	(4,2)
Autres mouvements	0,1	0,8	4,7	(4,2)	1,4
Écarts de conversion	(0,2)	(2,1)	(3,8)	-	(6,1)
Valeur brute au 31 mars 2016	13,8	123,3	257,8	6,4	401,3
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2015	2,7	44,3	119,0	-	166,0
Dotations	0,4	3,2	12,8	-	16,4
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(0,2)	(3,6)	-	(3,9)
Autres mouvements	-	-	1,7	-	1,7
Écarts de conversion	-	(0,3)	(1,8)	-	(2,1)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2016	3,0	47,0	128,1	-	178,1
Valeur nette au 31 mars 2015	11,3	71,5	128,1	4,7	215,6
Valeur nette au 31 mars 2016	10,8	76,3	129,7	6,4	223,2

Au 31 mars 2016, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2016, les acquisitions de 28,6 millions d'euros correspondent principalement à des investissements industriels de mise aux normes et renouvellement sur les différents sites de production du groupe (Cognac, Saint Barthélemy d'Anjou, La Barbade, Islay).

NOTE 5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

En M€	Dynasty	Lixir	Diversa	Spirits Plat-form	Total
Au 31 mars 2015	37,7	1,1	6,8	-	45,6
Dividendes versés	-	(0,7)	-	-	(0,7)
Résultat de la période	-	0,1	0,8	0,4	1,3
Provision pour dépréciation	(3,7)	-	-	-	(3,7)
Transfert vers actifs destinés à être cédés	-	(0,5)	-	-	(0,5)
Ecart de conversion	(2,0)	-	-	(0,1)	(2,1)
Variation de périmètre	-	-	-	0,7	0,7
Au 31 mars 2016	32,0	-	7,6	1,0	40,6

NOTE 5.1 DYNASTY

La participation de 27% dans le groupe Dynasty a pour origine une co-entreprise de production de vin entre Rémy Cointreau et la municipalité de Tianjin (Chine) en 1980. Ce groupe a fait l'objet d'une introduction à la bourse de Hong-Kong en 2005.

Suite à des allégations de fraudes portant sur les années 2010 et 2011, la cotation a été suspendue le 22 mars 2013. Elle n'a pas repris à ce jour en raison de l'incapacité de la société de publier des comptes audités pour les exercices 2012, 2013 puis 2014. Cette incapacité semble liée à la non conclusion des différentes enquêtes ayant été diligentées au sujet de la fraude.

Au cours de ces années, le groupe Dynasty a d'autre part fait face à un marché en plein bouleversement. Après un fort développement jusqu'à fin 2012 ayant attiré de nouveaux acteurs donc plus de concurrence, le marché a connu deux années difficiles en 2013 et 2014 en raison de l'arrivée massive de produits importés à bas prix et aux mesures du gouvernement chinois visant à limiter les frais de réception. Bien que ne publiant pas de comptes, Dynasty a régulièrement informé le marché de chiffres d'affaires en baisse et de résultats en perte pouvant s'expliquer par les difficultés internes et par la conjoncture.

Rémy Cointreau en tant qu'actionnaire de ce groupe coté à Hong-Kong est également soumis à des restrictions en matière d'accès à l'information financière du groupe Dynasty du fait des règles en vigueur sur la place de Hong-Kong. Dans ce contexte, l'évaluation de cette participation depuis les comptes clos au 31 mars 2013 est source d'incertitude et de difficultés techniques. La valeur d'équivalence au 31 mars 2012 correspondait à une valorisation de 1,88 HK\$. Le dernier cours avant suspension, reflétant déjà une anticipation de la moindre performance de la société était de 1,44 HK\$ par action. Au cours des exercices clos au 31 mars 2013 et 31 mars 2014, Rémy Cointreau a procédé à deux dépréciations successives ramenant la valorisation à 1,27 HK\$ puis 0,94 HK\$.

Au 31 mars 2016, Rémy Cointreau a fait réaliser deux nouvelles expertises utilisant principalement des informations publiques dont les résultats sont résumés ci-dessous :

Type	+Haut	+Bas	Commentaires
Modèle DCF – projection 7 ans – WACC 18,5% - croissance à long terme 3%	0,81	0,67	Dynasty ne communique pas de plan à moyen terme. Les projections utilisées sont donc nos propres hypothèses mises en cohérence avec des études prospectives sur l'évolution du marché du vin en Chine.
Approche multiple Valeur d'Entreprise/Chiffre d'Affaires visant à estimer ce que serait la valeur de l'action à la reprise de cotation en fonction de l'étude d'un échantillon de valeurs du secteur	1,01	0,73	Les résultats de Dynasty ne sont pas publiés. L'échantillon reste limité. A la reprise de la cotation, le marché pourrait intégrer d'autres éléments de valorisation dès lors que le groupe reprendra une communication normale. La borne haute de cette valorisation ne retient aucun effet de décote propre à la suspension prolongée.

Ces expertises doivent être replacées dans le contexte d'une information disponible limitée.

Le management de Rémy Cointreau, sur la base de sa lecture de ces études et de sa connaissance du contexte, a révisé la valeur de la participation sur la base d'un cours de 0,84 HK\$ (moyenne entre 1,01 et 0,67), soit une dépréciation de 3,7 millions d'euros. Compte tenu de la parité €/HK\$ à la clôture, la valeur nette comptable de la participation est donc de 32,0 millions d'euros au 31 mars 2016.

Il existe de nombreux facteurs d'incertitude sur l'évolution ultérieure de cette valeur, à la baisse mais aussi à la hausse.

En terme de sensibilité, 1 centime de HK\$ correspond à un écart de valorisation d'environ 0,4 million d'euros pour la partie détenue par Rémy Cointreau.

Dynasty reste le 4ème ou 5ème acteur du marché du vin dont les perspectives macro-économiques restent prometteuses. Le groupe a annoncé qu'il pourrait publier ses comptes 2012, 2013, 2014 et 2015 vers le 30 juin 2016. Rémy Cointreau reste confiant dans la capacité de Dynasty à restaurer sa situation financière et sa place sur le marché à moyen terme.

Le groupe Dynasty publie régulièrement des informations sur son site internet : www.dynasty-wines.com.

NOTE 5.2 LIXIR

Le 7 octobre 2008 le groupe Rémy Cointreau a acquis 50 % de la société de distribution française Lixir auprès de William Grant & Sons Investments Ltd pour 0,5 million d'euros.

Lixir clôture ses comptes au 31 décembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 178,7 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau contre 176,3 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Son total d'actif était de 42,1 millions d'euros au 31 mars 2016 (2015 : 44,2 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2016, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 30,8 millions d'euros avec Lixir (2015 : 32,3 millions d'euros).

Début mai 2016, Rémy Cointreau a officialisé sa décision de sortir de ce joint-venture au cours de l'exercice clos au 31 mars 2017. Les titres ont été reclassés en « actifs destinés à être cédés » pour leur valeur estimée de sortie (0,5 millions d'euros) et un passif de 2,4 millions d'euros a été constaté au poste « quote-part dans le résultat des entreprises associées » par contrepartie du poste « passifs destinés à être cédés » représentant les coûts estimés de sortie en application des accords ayant été signés en 2008.

NOTE 5.3 DIVERSA

Le groupe a pris une participation de 50 % dans la société Diversa GmbH le 31 mars 2009 pour constituer une coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg.

Au 31 mars 2016, le chiffre d'affaires de Diversa GmbH s'élève à 99,9 millions d'euros (2015 : 103,7 millions d'euros). Son total d'actif était de 32,4 millions d'euros au 31 mars 2016 (2015 : 29,2 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2016, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 21,5 millions d'euros avec Diversa (2015 : 19,1 millions d'euros).

NOTE 5.4 SPIRITS PLATFORM

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 millions d'euros. Lors de la création de cette société, un prêt de 0,4 million d'euro a été accordé à certains actionnaires pour une durée de 5 ans, enregistré en « Autres actifs financiers ». Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 12,7 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau. Son total d'actif était de 12,0 millions d'euros au 31 mars 2016.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2016, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros avec Spirits Platform.

NOTE 6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En M€	2016	2015
Titres de participations non consolidées	2,4	2,6
Prêt vendeur	88,2	87,9
Prêt lié à une entreprise associée (note 5.4)	0,4	-
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau	2,2	3,1
Autres	1,5	1,9
TOTAL	94,7	95,5

NOTE 6.1 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDEES

Ces titres appartiennent à la catégorie « Actifs disponibles à la vente » (AFS) définie par IAS 39 et doivent être enregistrés pour leur valeur de réalisation à la clôture, les variations de valeur étant enregistrées :

- directement en capitaux propres jusqu'à la date effective de réalisation dans le cas général ;
- en provision pour dépréciation dans le résultat financier lorsque la perte de valeur est jugée irréversible.

Pour le groupe Rémy Cointreau, les titres figurant à ce poste sont des participations non stratégiques, conservées pour des raisons historiques.

<i>En M€</i>	% détenu	2016	% détenu	2015
Dettling & Marmot (Suisse)	25,0 %	1,0	25,0 %	1,0
Ducs de Gascogne S.A. (France)	30,1 %	0,5	30,1 %	0,5
Tianjin Dvpt Holding Ltd (RPC)	0,2 %	0,4	0,2 %	0,6
Balchoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5
TOTAL		2,4		2,6

NOTE 6.2 PRET VENDEUR

Lors de la cession de la branche Champagne intervenue le 8 juillet 2011, le groupe Rémy Cointreau a octroyé un prêt vendeur de 75 millions d'euros d'une durée maximale de 9 ans (échéance 8 juillet 2020) portant intérêts à 5% sur six premières années et 6% les trois dernières années. Les intérêts sont capitalisés les trois premières années.

Au 31 mars 2016, le prêt est comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau percevrait en cas de remboursement à l'échéance selon les termes du contrat.

Les intérêts courus depuis juillet 2015 payables en juillet 2016 sont comptabilisés en autres créances.

NOTE 6.3 COMPTE DE LIQUIDITE

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité. Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en « Trésorerie et équivalents ». D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions auto-détenues (note 10.1).

NOTE 7 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

NOTE 7.1 DÉTAIL PAR TYPE

En M€	2016	2015
Matières premières	43,9	44,0
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement ⁽¹⁾	963,3	922,3
Marchandises et produits finis	105,9	154,0
Valeur brute	1 113,1	1 120,3
Provision pour dépréciation	(5,2)	(11,2)
Valeur nette	1 107,9	1 109,1

(1) Dont stocks AFC (note 1.7) 262,7 millions d'euros (2015 : 251,4 millions d'euro)

Au 31 mars 2016, des stocks font l'objet de warrants agricoles pour 46,0 millions d'euros (2015 : 46,0 millions d'euros).

NOTE 7.2 ANALYSE DE LA VARIATION

<i>En M€</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2015	1 120,3	(11,2)	1 109,1
Mouvement	6,2	5,9	12,1
Écarts de conversion	(13,4)	0,1	(13,3)
Solde au 31 mars 2016	1 113,1	(5,2)	1 107,9

NOTE 8 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

La provision pour créances douteuses est identifiée au cas par cas et évaluée dès lors que le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable de la créance concernée.

<i>En M€</i>	2016	2015
Créances clients	155,2	176,0
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	23,4	17,1
Charges diverses payées d'avance	12,3	7,2
Avances versées	26,7	25,3
Autres créances	15,2	23,1
TOTAL	232,8	248,7
dont provision pour créances douteuses	(2,3)	(2,8)

Au 31 mars 2016, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

<i>En M€</i>	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	157,5	139,4	15,2	2,9

Le groupe a mis en place des programmes de factoring au cours de l'exercice qui ont permis une accélération des encaissements client à hauteur de 34,1 millions d'euros au 31 mars 2016 (2015 : 31,6 millions d'euros).

NOTE 9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

En M€	2016	2015
Dépôts court terme	0,1	21,8
Banque	46,8	52,3
TOTAL	46,9	74,1

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

NOTE 10.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET ACTIONS AUTODETENUES

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions auto-détenues
Au 31 mars 2015	48 710 253	(129 794)	48 580 459	77,9	693,9	(9,6)
Paiement partiel du dividende en actions	24 761	-	24 761	0,1	1,4	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2014	-	23 630	23 630	-	-	1,8
Variation du compte de liquidité	-	(13 800)	(13 800)	-	-	(0,9)
Au 31 mars 2016	48 735 014	(119 964)	48 615 050	78,0	695,3	(8,7)

Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2016 est composé de 48 735 014 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Le 25 septembre 2015, 24 761 actions ont été créées suite à l'option offerte aux actionnaires du paiement partiel du dividende en actions.

Actions autodétenues

Actions autodétenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans de remise d'actions gratuites ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2016, Rémy Cointreau détient 106 164 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attributions gratuites en cours ou futurs et 13 800 de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité.

NOTE 10.2 NOMBRE D' ACTIONS RETENUES DANS LE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions auto-détenues.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions auto-détenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2016	2015
Nombre moyen d'actions simple :		
Nombre moyen d'actions	48 723 039	48 596 433
Nombre moyen d'actions autodétenues	(143 207)	(163 739)
Total pris en compte pour le résultat par action simple	48 579 832	48 432 694
Nombre moyen d'actions dilué :		
Nombre moyen d'actions simple	48 579 832	48 432 694
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	102 806	47 249
Total pris en compte pour le résultat par action dilué	48 682 638	48 479 943

NOTE 10.3 PLANS D' ATTRIBUTION D' ACTIONS

Plans d' Attribution Gratuite d' Actions

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions attribuées à l'origine	Valeur de l'action à la date d'attribution	Actions caduques	Actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition	Actions en vie au 31 mars 2016
25 mars 2014	2014	2 ans	2 ans	41 900	58,72	18 270	23 630	-
27 janvier 2015	2015A	3 ans	2 ans	82 500	64,26	10 750	-	71 750
24 novembre 2015	2015B	3 ans	2 ans	88 800	66,64	-	-	88 800
Total				213 200		29 020	23 630	160 550

⁽¹⁾ La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans. Les plans 2015A et 2015B ont été autorisés par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2014.

Pour le plan 2014, les actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition et atteinte de critères de performance du groupe mesurées au terme de l'exercice précédant l'issue de la période d'acquisition. Ces critères concernent le ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires et le retour sur capitaux employés mesurés à cours de change et périmètres constants. À l'issue de la période d'acquisition, la condition de performance n'étant pas totalement réalisée, 85 % des actions en vie à cette date ont été attribuées, par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Les plans 2015A et 2015B sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de la progression du cours de l'action Rémy Cointreau.

Plan 2015A : Le nombre maximum d'action sera attribué si la progression du cours est supérieure ou égale à 30 % entre le 27 janvier 2015 et le 27 janvier 2018, avec un cours cible de 75,39€. Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'action propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2015B : Le nombre maximum d'action sera attribué si la progression du cours est supérieure ou égale à 20 % entre le 24 novembre 2015 et le 23 novembre 2018, avec un cours cible de 76,95€. Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'action propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait servi par création de nouvelles actions.

Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel.

Pour le plan 2014, la valeur unitaire est basée sur le cours de l'action à la date d'attribution pour les bénéficiaires mandataires sociaux ou membres du comité de direction ou de notification pour les autres bénéficiaires, déduction faite d'une estimation des dividendes par action qui seraient versés pendant la période d'acquisition.

La charge est déterminée en multipliant ces valeurs unitaires par l'estimation du nombre d'options ou d'actions gratuites qui seront attribuées. Elle est répartie linéairement sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du conseil ayant décidé de chaque plan.

Pour les plans 2015, la valeur de l'avantage a été calculée par des actuaires indépendants sur la base d'un modèle de type Black & Scholes.

Les hypothèses de valorisation et les valeurs qui en résultent sont les suivantes pour les plans entrant dans le calcul de la charge pour l'exercice clos au 31 mars 2016 :

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan 2014	Plan 2015A	Plan 2015B
Espérance de réalisation des critères de performance	100%	n/a	n/a
Taux de rotation	4%	4%	4%
Juste valeur de l'action ⁽¹⁾	55,92 €	28,11 €	27,81 €
Juste valeur de l'action ⁽²⁾	59,46 €	28,11 €	27,81 €

(1) Mandataires sociaux et membres du comité de direction.

(2) Autres bénéficiaires.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2016, la charge est de 1,4 millions d'euros (2015 : 2,1 millions d'euros).

NOTE 10.4 DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires du 29 juillet 2015 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire de 1,53 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2015 avec une option permettant un paiement en actions de la totalité du dividende mis en distribution.

Le paiement en actions a été effectué le 24 septembre pour un montant total de 1,4 millions d'euros. Le solde, soit 72,8 millions d'euros a été payé en octobre 2015.

NOTE 10.5 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En M€	2016	2015
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	1,4	1,4
TOTAL	1,4	1,4

NOTE 11 DETTE FINANCIERE

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés au crédit syndiqué qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 11.1 DETTE FINANCIERE NETTE

	2016			2015		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
<i>En M€</i>						
Dettes financières brutes	172,0	333,1	505,1	344,1	196,6	540,7
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(46,9)	(46,9)	-	(74,1)	(74,1)
Dettes financières nettes	172,0	286,2	458,2	344,1	122,5	466,6

NOTE 11.2 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR NATURE

	2016			2015		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
<i>En M€</i>						
Emprunt obligataire	-	204,0	204,0	202,7	-	202,7
Placement privé obligataire	79,7	-	79,7	79,7	-	79,7
Placement privé	-	-	-	-	140,0	140,0
Tirages sur crédit syndiqué	30,0	-	30,0	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(1,4)	-	(1,4)	(1,9)	-	(1,9)
Convention de compte courant (note 25)	-	60,0	60,0	-	-	-
Autres dettes financières et découverts	-	0,1	0,1	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	4,1	4,1	-	7,5	7,5
Total Rémy Cointreau SA	108,3	268,2	376,5	280,5	147,5	428,0
Emprunt obligataire	63,7	-	63,7	63,5	-	63,5
Autres dettes financières et découverts	-	55,3	55,3	0,1	35,7	35,8
Intérêts courus non échus	-	1,7	1,7	-	1,7	1,7
Dettes financières entités <i>ad hoc</i>	-	7,9	7,9	-	11,7	11,7
Total filiales	63,7	64,9	128,6	63,6	49,1	112,7
Dettes financières brutes	172,0	333,1	505,1	344,1	196,6	540,7

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 14.6).

NOTE 11.3 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR ECHEANCE

<i>En M€</i>	Long terme	Court terme
Avant le 31 mars 2017	-	333,1
11 avril 2019	28,6	-
13 août 2023	63,7	-
27 février 2025	79,7	-
TOTAL	172,0	333,1

NOTE 11.4 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR TYPE DE TAUX

En M€	2016			2015		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	143,4	264,0	407,4	345,9	140,0	485,9
Taux variable	28,6	63,3	91,9	(1,8)	47,4	45,6
Intérêts courus non échus	-	5,8	5,8	-	9,2	9,2
Dettes financières brutes	172,0	333,1	505,1	344,1	196,6	540,7

En M€	2016			2015		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur crédit syndiqué	30,0	-	30,0	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(1,4)	-	(1,4)	(1,9)	-	(1,9)
Autres	-	63,3	63,3	0,1	47,4	47,5
Total dette à taux variable	28,6	63,3	91,9	(1,8)	47,4	45,6

Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 14.

NOTE 11.5 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVISES

En M€	2016			2015		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	172,0	325,0	497,0	344,1	196,0	540,1
Dollar US	-	0,9	0,9	-	0,6	0,6
Dollar Hong Kong	-	7,2	7,2	-	-	-
Dettes financières brutes	172,0	333,1	505,1	344,1	196,6	540,7

NOTE 11.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt obligataire de 205 millions d'euros de nominal

En juin 2010, Rémy Cointreau a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 205 millions d'euros en nominal d'une durée de 6,5 ans. Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 50 000 euros, ont été émises à 97,745 % de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,255 %) et portent intérêts à 5,18 %, payables les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (15 décembre 2016).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

L'émission comporte des clauses de remboursement par anticipation au gré de l'émetteur, principalement en cas d'augmentation de capital publique ou réservée ou de changement matériel du régime fiscal applicable aux paiements fait par l'émetteur sur les obligations postérieurement à la date d'émission. En outre, chaque porteur a la faculté de demander le remboursement de ses obligations au prix de 101 % en cas de changement de contrôle.

En cas de cession d'actifs et en l'absence d'utilisation du produit de la cession pour des opérations autorisées, Rémy Cointreau doit proposer dans un délai de 365 jours à compter de la réception du produit de la cession, un remboursement anticipé de l'émission à hauteur du produit de la cession. Par ailleurs, le contrat stipule des conventions pouvant limiter la capacité de distribution des dividendes notamment en cas de résultat déficitaire.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 197,0 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 5,89 %.

Emprunt obligataire de 65 millions d'euros de nominal

Financière Rémy Cointreau SA/NV a émis, le 13 août 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 65 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, avec la garantie de Rémy Cointreau SA.

Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 250 000 euros, ont été émises à 97,977 % de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,003 %) et portent intérêts à 4 % payables le 13 août de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (13 août 2023).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à 63,2 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de 4,35 %.

Placement privé obligataire

Rémy Cointreau a émis le 27 février 2015, un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Ces obligations portent un taux d'intérêt de 2,945% pour une durée de 10 ans.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

NOTE 11.7 PLACEMENT PRIVE

Rémy Cointreau avait conclu le 10 juin 2010 un financement syndiqué dit « placement privé » avec des institutions financières. Ce contrat portait sur 140,0 millions d'euros pour une durée de 5 ans (échéance 10 juin 2015). Ce financement structuré comprenait un prêt composé de deux tranches de respectivement 65 millions d'euros (tranche A) et 75 millions d'euros (tranche B) ainsi que différents contrats de *swaps* exactement adossés à ces deux tranches garantissant un taux fixe de 3,6675 % sur la durée du contrat.

Compte tenu de la commission d'arrangement, le produit net résultant de cette émission s'était élevé à environ 138,6 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 3,94 %.

Ce placement privé a été remboursé intégralement à son échéance, le 10 juin 2015.

NOTE 11.8 CREDIT SYNDIQUE

Rémy Cointreau avait conclu le 5 juin 2012 un crédit syndiqué en remplacement de la ligne de crédit *revolving* de 346 millions d'euros venue à échéance du 7 juin 2012. Ce nouveau crédit *revolving* portant sur un encours de 255 millions d'euros avait une durée initiale de 5 ans.

Rémy Cointreau a signé le 11 avril 2014 un amendement et une extension de ce crédit syndiqué avec un pool de dix banques. Ce crédit est ainsi prolongé de 2 ans, jusqu'au 11 avril 2019 avec des conditions plus favorables en terme de marge. Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge susceptible d'évoluer en fonction du rating de Rémy Cointreau.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 3,5 au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2016, le ratio A s'élève à 2,29 (septembre 2015 : 2,53 ; mars 2015 : 2,64).

NOTE 12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

NOTE 12.1 VARIATIONS

<i>En M€</i>	Restructuration	Litiges	Total
Au 31 mars 2015	0,8	28,9	29,7
Dotations	-	1,4	1,4
Utilisations	(0,7)	(6,5)	(7,2)
Reprises sans objet	-	(4,4)	(4,4)
Écarts de conversion	-	(0,6)	(0,6)
Au 31 mars 2016	0,1	18,8	18,9

La rubrique « Restructuration » couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites intervenus aux Pays-Bas et en Inde. La rubrique « Litiges » comprend des provisions constituées au titre de litiges sociaux, commerciaux et fiscaux.

NOTE 12.2 ÉCHEANCES

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

<i>En M€</i>	2016	2015
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	5,6	10,2
Provisions à court terme	13,3	19,5
TOTAL	18,9	29,7

NOTE 13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2016	2015
Fournisseurs d'eaux-de-vie	255,8	244,7
Autres fournisseurs	55,4	83,7
Avances client	2,4	3,5
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	71,8	70,1
Droits d'accises à payer	4,1	3,6
Charges de publicité à payer	64,5	68,0
Produits divers d'avance	1,8	4,5
Autres dettes	43,3	54,4
TOTAL	499,1	532,5

NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », telle qu'approuvée par l'Union européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IAS 39.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

NOTE 14.1 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

AU 31 MARS 2016

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	94,7	94,7	90,1	2,2	2,4	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	232,8	232,8	232,8	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	10,6	10,6	-	4,7	-	5,9
Trésorerie et équivalents	9	46,9	46,9	-	46,9	-	-
ACTIFS		385,0	385,0	322,9	53,8	2,4	5,9
Dettes financières à long terme	11	172,0	172,0	172,0	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	333,1	333,1	333,1	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	499,1	499,1	499,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	1,2	1,2	-	0,5	-	0,7
PASSIFS		1 005,4	1 005,4	1 004,2	0,5	-	0,7

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

AU 31 MARS 2015

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	95,5	95,5	89,8	3,1	2,6	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	248,7	248,7	248,7	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,8	0,8	-	-	-	0,8
Trésorerie et équivalents	9	74,1	74,1	-	74,1	-	-
ACTIFS		419,1	419,1	338,5	77,2	2,6	0,8
Dettes financières à long terme	11	344,1	344,1	344,1	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	196,6	196,6	196,6	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	532,5	532,5	532,5	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	29,8	29,8	-	0,6	-	29,2
PASSIFS		1 103,0	1 103,0	1 073,2	0,6	-	29,2

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

NOTE 14.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE MARCHE

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

NOTE 14.3 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (TAUX D'INTERET ET TAUX DE CHANGE)

En M€	2016	2015
Actif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	10,6	0,8
TOTAL	10,6	0,8
Passif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	0,5
Instruments dérivés sur taux de change	1,2	29,3
TOTAL	1,2	29,8

NOTE 14.4 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX D'INTERETS

Au 31 mars 2016, suite à l'échéance du placement privé (note 11.4), le groupe n'a plus d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

NOTE 14.5 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX DE CHANGE

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée d'un mois à un an.

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2016 :

(en millions d'euros)	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	131,8	3,6	2,3	2,3	-
Autres devises (vs EUR)	24,8	0,5	0,5	0,5	-
	156,5	4,1	2,8	2,8	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	87,8	-	2,0	2,0	-
Autres devises (vs EUR)	33,0	-	0,4	0,4	-
	120,8	-	2,4	2,4	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(43,6)	-	0,7	-	0,7
Autres devises (vs EUR)	(0,7)	-	0,1	-	0,1
	(44,3)	-	0,8	-	0,8
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(60,8)	-	2,9	-	2,9
Autres devises (vs EUR)	(44,7)	-	0,5	-	0,5
	(105,5)	-	3,4	-	3,4
Total	127,4	4,1	9,4	5,2	4,2

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ;

Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2015 :

(en millions d'euros)

	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	167,3	3,4	(6,0)	(6,0)	-
Autres devises (vs EUR)	17,3	0,3	0,1	0,1	-
	184,6	3,7	(5,9)	(5,9)	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	106,9	-	(20,2)	(20,2)	-
Autres devises (vs EUR)	42,0	-	(1,8)	(1,8)	-
	148,9	-	(22,0)	(22,0)	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(81,7)	-	(0,6)	-	(0,6)
Autres devises (vs EUR)	(1,6)	-	-	-	-
	(83,3)	-	(0,6)	-	(0,6)
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(68,2)	-	0,3	-	0,3
Autres devises (vs EUR)	(65,8)	-	(0,3)	-	(0,3)
	(134,0)	-	-	-	-
Total	116,2	3,7	(28,5)	(27,9)	(0,6)

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ;

Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2016		2015	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,1385		1,0759	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Cours EUR / USD	1,25	1,02	1,18	0,97
Résultat net	(2,9)	3,2	(1,2)	0,5
Capitaux propres hors résultat net	10,7	(6,4)	8,1	(9,9)
Variation de valeur des instruments financiers	20,4	(15,3)	20,3	(26,4)
Valeur nominale à la clôture :				
• des instruments USD en portefeuille	160,0	195,5	175,0	213,8
• des créances USD potentiellement exposées	85,0	103,9	91,2	111,5

NOTE 14.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2016 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2016.

<i>En M€</i>	Avant le 31 mars 2017	Avant le 31 mars 2018	Avant le 31 mars 2019	Avant le 31 mars 2020	Au-delà	Total
Dette financière et intérêts courus	334,1	-	-	30,0	145,0	509,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	499,1	-	-	-	-	499,1
Passifs comptabilisés au 31 mars 2016	833,2	-	-	30,0	145,0	1 008,2
Intérêts futurs sur dette financière	17,1	8,6	6,3	5,9	22,2	60,1
Total décaissements	850,3	8,6	6,3	35,9	167,2	1 068,3

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 11 pour la description des dettes financières) :

<i>En M€</i>	2016	2015
Ressources à taux fixes	410,0	490,0
Ressources à taux variables	255,0	255,0
Total	665,0	745,0
Dont long terme	400,0	605,0
Dont court terme	265,0	140,0
Total	665,0	745,0
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	335,0	475,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	330,0	270,0
Total	665,0	745,0
Dont non utilisé au 31 mars	225,0	255,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	34%	34%

La disponibilité de certains financements est conditionnée au niveau d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50. Le ratio A était de 2,29 au 31 mars 2016. Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long terme ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui viennent à échéance dans les années qui viennent.

La notation du groupe par les agences spécialisées est revue annuellement. Au 31 mars 2016 : Standard & Poor attribuait la note BB+, perspective stable et Moody's Baa3, perspective négative.

NOTE 15 INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation par secteurs

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

A) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux » sont Cointreau, Passoa, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay et Bruichladdich.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non détenues par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

B) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

NOTE 15.1 ACTIVITES

Note 15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

En M€	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2016	2015	2016	2015
Rémy Martin	647,8	564,8	139,7	117,4
Liqueurs et Spiritueux	273,7	262,9	48,1	51,8
S/total marques groupe	921,5	827,8	187,8	169,2
Marques partenaires	129,2	137,3	6,0	7,3
Holding	-	-	(15,4)	(20,5)
TOTAL	1 050,7	965,1	178,4	156,0

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

Note 15.1.2 Ventilation du bilan

AU 31 MARS 2016

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	383,4	326,5	0,9	164,2	875,0
Actifs circulants	1 106,0	136,3	67,6	38,6	1 348,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,6	10,6
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	0,5	0,5
Trésorerie et équivalents	-	-	-	46,9	46,9
Total de l'actif	1 489,4	462,8	68,5	260,8	2 281,5
Capitaux propres	-	-	-	1 113,3	1 113,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	505,1	505,1
Provisions pour risques et charges	31,3	7,3	3,6	7,4	49,6
Impôts différés et courants	-	-	-	110,8	110,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	391,7	53,3	22,8	31,3	499,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,2	1,2
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	2,4	2,4
Total du passif et des capitaux propres	423,0	60,6	26,4	1 771,5	2 281,5
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	242,9	-	-	479,2
Base de calcul du ROCE	830,1	159,3	42,1	-	1 031,5

AU 31 MARS 2015

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	380,2	324,9	1,1	182,8	889,0
Actifs circulants	1 108,5	133,6	87,8	44,8	1 374,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,8	0,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	74,1	74,1
Total de l'actif	1 488,7	458,5	88,9	302,5	2 338,6
Capitaux propres	-	-	-	1 075,7	1 075,7
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	540,7	540,7
Provisions pour risques et charges	33,4	8,7	3,6	15,7	61,4
Impôts différés et courants	-	-	-	98,5	98,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	413,5	65,3	29,4	24,3	532,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	29,8	29,8
Total du passif et des capitaux propres	446,9	74,0	33,0	1 784,7	2 338,6
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	247,3	-	-	483,6
Base de calcul du ROCE	805,5	137,2	55,9	-	998,6

Note 15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- Résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1)
- Ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2)

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

AU 31 MARS 2016

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	830,1	139,7	16,8%
Liqueurs et spiritueux	159,3	48,1	30,2%
S/Total marques groupe	989,4	187,8	19,0%
Marques partenaires	42,1	6,0	14,3%
Holding	-	(15,4)	-
Total	1 031,5	178,4	17,3%

AU 31 MARS 2015

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	805,5	117,4	14,6%
Liqueurs et spiritueux	137,2	51,8	37,7%
S/Total marques groupe	942,7	169,2	17,9%
Marques partenaires	55,9	7,3	13,0%
Holding	-	(20,5)	-
Total	998,6	156,0	15,6%

Note 15.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2016	2015	2016	2015
Rémy Martin	15,3	14,6	11,8	12,1
Liqueurs et Spiritueux	17,1	21,1	6,7	6,2
Marques partenaires	0,1	0,6	0,3	0,3
Total	32,5	36,3	18,8	18,6

NOTE 15.2 ZONES GEOGRAPHIQUES

Chiffre d'affaires

En M€	Chiffre d'affaires	
	2016	2015
Europe - Moyen-Orient - Afrique ⁽¹⁾	359,6	329,2
Amériques	394,6	342,7
Asie Pacifique	296,5	293,2
TOTAL	1 050,7	965,1

⁽¹⁾ le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 31,9 millions d'euros au 31 mars 2016 (mars 2015 : 33,4 millions d'euros)

Bilan

AU 31 MARS 2016

<i>En M€</i>	Europe Moyen- Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	775,4	60,7	38,9	-	875,0
Actifs circulants	1 147,2	87,3	114,0	-	1 348,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,6	10,6
Actifs destinés à être cédés	0,5	-	-	-	0,5
Trésorerie et équivalents	-	-	-	46,9	46,9
Total de l'actif	1 923,1	148,0	152,9	57,5	2 281,5
Capitaux propres	-	-	-	1 113,3	1 113,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	505,1	505,1
Provisions pour risques et charges	39,3	-	10,3	-	49,6
Impôts différés et courants	105,9	0,3	4,6	-	110,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	392,8	48,9	57,4	-	499,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,2	1,2
Passifs destinés à être cédés	2,4	-	-	-	2,4
Total du passif et des capitaux propres	540,4	49,2	72,3	1 619,6	2 281,5

AU 31 MARS 2015

<i>En M€</i>	Europe Moyen- Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	783,1	61,2	44,7	-	889,0
Actifs circulants	1 107,0	109,2	158,5	-	1 374,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,8	0,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	74,1	74,1
Total de l'actif	1 890,1	170,4	203,2	74,9	2 338,6
Capitaux propres	-	-	-	1 075,7	1 075,7
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	540,7	540,7
Provisions pour risques et charges	50,0	-	11,4	-	61,4
Impôts différés et courants	91,4	2,1	5,0	-	98,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	401,8	45,2	85,5	-	532,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	29,8	29,8
Total du passif et des capitaux propres	543,2	47,3	101,9	1 646,2	2 338,6

Investissements

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	
	2016	2015
Europe - Moyen-Orient - Afrique	26,6	17,9
Amériques	5,2	17,8
Asie Pacifique	0,7	0,6
TOTAL	32,5	36,3

NOTE 16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

En M€	2016	2015
Frais de personnel	(175,9)	(167,6)
Dépenses de publicité et de promotion	(244,1)	(219,4)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(18,8)	(18,6)
Autres frais	(104,2)	(110,8)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	54,7	52,8
TOTAL	(488,3)	(463,6)
dont :		
Frais commerciaux	(406,7)	(374,2)
Frais administratifs	(81,6)	(89,4)
TOTAL	(488,3)	(463,6)

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

En M€	2016	2015
Salaires et charges	(166,7)	(154,6)
Retraites et autres avantages assimilés	(5,6)	(8,1)
Participation des salariés	(2,2)	(2,8)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	(1,4)	(2,1)
TOTAL	(175,9)	(167,6)

NOTE 17 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	2016	2015
France	690	705
Europe (hors France) - Afrique	353	332
Amériques	342	342
Asie Pacifique	377	429
TOTAL	1 762	1 808

NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (cf. **note 1.6**).

En M€	2016	2015
Produit de cession de la marque Izarra net de frais	0,2	-
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	0,1	1,2
Frais relatifs à l'opération Larsen	-	(0,7)
TOTAL	0,3	0,5

NOTE 19 RESULTAT FINANCIER

NOTE 19.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE DE FINANCEMENT

En M€	2016	2015
Emprunts obligataires	(14,7)	(14,7)
Placement privé obligataire	(2,4)	(0,2)
Placement privé	(1,0)	(5,3)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(2,6)	(3,3)
Compte courant d'associé	(0,7)	-
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(2,5)	(2,5)
Intérêts sur instruments de taux qualifiés de couverture	-	(2,1)
Variation de valeur des instruments de taux qualifiés	-	1,8
Autres charges financières	(0,2)	(0,5)
Sous-total	(24,1)	(26,8)
Impact des instruments de taux non qualifiés de couverture	-	(0,1)
Coût de l'endettement financier brut	(24,1)	(26,9)
Intérêts sur placements de trésorerie	0,1	2,9
Coût de l'endettement financier net	(24,0)	(24,0)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

NOTE 19.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IAS 39 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.4).

En M€	2016	2015
Gains de change	0,8	-
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur	4,6	4,6
Autres produits financiers	5,4	4,6
Perte de change	-	(2,0)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(7,7)	(7,3)
Autres	(1,0)	(1,0)
Autres charges financières	(8,7)	(10,3)
Autres produits et charges financiers	(3,3)	(5,7)

Le poste « Intérêt et revalorisation sur prêt vendeur » correspond au prêt octroyé lors de la cession de la branche Champagne. Les caractéristiques de ces prêts sont décrites à la note 6.2.

En M€	2016	2015
Impact comptabilité de couverture	1,7	(1,0)
Autres	(0,9)	(1,0)
(Pertès) et gains de change	0,8	(2,0)

NOTE 20 IMPOTS SUR LE RESULTAT

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

NOTE 20.1 EFFET NET DES IMPOTS SUR LE RESULTAT

<i>En M€</i>	2016	2015
(Charge) produit net d'impôt courant	(31,5)	(32,2)
(Charge) produit net d'impôt différé	(12,6)	(1,3)
Impôts sur le résultat	(44,1)	(33,5)
Taux d'impôt effectif	-29,1%	-26,4%

NOTE 20.2 REGIME FISCAL

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

NOTE 20.3 ANALYSE DE L'ORIGINE ET VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES

En M€	2016	2015
Répartition par nature		
Provisions pour retraite	9,0	10,5
Provisions réglementées	(20,7)	(18,9)
Autres provisions	6,1	9,4
Marques	(99,4)	(99,0)
Immobilisations	(6,4)	(8,6)
Marges sur stocks	21,7	27,0
Déficits reportables	1,3	6,9
Autres différences temporaires	16,3	25,3
Position nette - active (passive)	(72,1)	(47,4)
Répartition par groupe fiscal		
Intégration fiscale France	(87,2)	(70,6)
Intégration fiscale États-Unis	7,3	7,2
Intégration fiscale Pays-Bas	-	(6,8)
Autres sociétés	7,8	22,8
Position nette - active (passive)	(72,1)	(47,4)
Actifs d'impôt différés	28,9	41,7
Passifs d'impôt différés	(101,0)	(89,1)
Position nette - active (passive)	(72,1)	(47,4)

NOTE 20.4 DEFICITS FISCAUX ET MOINS-VALUES REPORTABLES

Au 31 mars 2016 les déficits fiscaux reportables s'élevaient à 20,1 millions d'euros (2015 : 43,2 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 3,5 millions d'euros (2015 : 10,4 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 1,3 millions d'euros et projette d'en recouvrer 0,4 millions d'ici mars 2019.

NOTE 20.5 PREUVE D'IMPOT

En 2016, les impôts sur le résultat représentent une charge de 44,1 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français (38,0 % en 2016 et 2015) s'analyse comme suit :

En M€	2016	2015
Impôt théorique	(57,5)	(48,2)
Impôt réel	(44,1)	(33,5)
Écart	13,4	14,7
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(4,4)	9,0
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	0,4	-
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(4,0)	(0,4)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	18,1	18,7
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	3,3	(12,6)
TOTAL	13,4	14,7

NOTE 21 RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en « Actifs destinés à être cédés » ou « Passifs destinés à être cédés » uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été cédée au cours de l'exercice ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour la période en cours et pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : « Impact des activités cédées ou en cours de cession » au niveau des flux d'exploitation et des flux d'investissement ;
- lorsque la cession est toujours en cours à la date de clôture, l'écart éventuel entre la valeur comptable des actifs concernés et la valeur de marché estimée nette des frais de cession et d'impôt, s'il est négatif, est comptabilisé en « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » ;
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la déconsolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : « Impact des activités cédées ou en cours de cession », au niveau des flux sur investissements.

Il n'y a pas de résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession sur les exercices présentés.

NOTE 22 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire.

NOTE 22.1 RECONCILIATION AVEC LE RESULTAT NET

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2016	2015
Résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère	102,4	92,6
Provision sur participation Dynasty Fine Wines Group (note 5.1)	3,7	-
Provision coûts estimés de sortie du joint-venture Lixir (note 5.2)	2,4	-
Produit de cession de la marque Izarra net de frais	(0,2)	-
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	(0,1)	(1,2)
Frais relatifs à l'opération Larsen	-	0,7
Autres	-	1,2
Effet d'impôt	-	(0,1)
Contribution de 3% sur distribution de dividende en numéraire	2,2	1,4
Résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère	110,4	94,6

NOTE 22.2 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS PAR ACTION – PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	2016	2015
Résultat net hors éléments non récurrents			
• part attribuable aux propriétaires de la société mère		110,4	94,6
Nombre d'actions			
• de base	10.2	48 579 832	48 432 694
• dilué	10.2	48 682 638	48 479 943
Par action (en €)			
• de base		2,27	1,95
• dilué		2,27	1,95

NOTE 23 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

NOTE 23.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Au 31 mars 2016, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 628 personnes ;
- Trois régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, un en Allemagne et un en Belgique concernant 145 personnes dont 46 actifs et 99 retraités ou différés ;
- Un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 27 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

<i>En M€</i>	2016	2015
Indemnités de fin de carrière	11,3	11,9
Retraites complémentaires	18,2	18,5
Médailles du travail	0,7	0,7
Frais médicaux des retraités	0,5	0,6
TOTAL	30,7	31,7

<i>En M€</i>	2016	2015
Dette actuarielle début de période	35,5	29,6
Coût normal	1,7	1,7
Intérêt sur la dette actuarielle	0,4	0,8
Effet des modifications de régimes	-	1,4
Prestations payées	(1,5)	(1,1)
Pertes et (gains) actuariels	(0,8)	3,1
Coûts services passés générés	-	-
Écarts de conversion	-	-
Dette actuarielle fin de période	35,3	35,5
dont non financé	35,3	23,6
dont partiellement financé	-	11,9
Valeur actifs de couverture début de période	3,8	3,2
Rendement	-	0,1
Cotisations perçues	0,5	0,6
Réductions de régimes	-	-
Prestations payées	(0,1)	(0,2)
(Pertes) et gains actuariels	0,4	0,1
Écarts de conversion	-	-
Valeur actifs de couverture fin de période	4,6	3,8
Couverture financière	30,7	31,7
Coût des services passés non constatés	-	-
Engagements de retraite	30,7	31,7
PASSIF	30,7	31,7
ACTIF	-	-

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général.

NOTE 23.2 COUT DE LA PERIODE

<i>En M€</i>	2016	2015
Coût normal	(1,7)	(1,7)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,4)	(0,8)
Rendement attendu des placements	-	0,1
Amortissement des autres éléments non constatés	-	-
Effet des modifications de régime	-	(1,4)
Produit (charge) de la période	(2,1)	(3,8)
Prestations	1,6	1,0
Contribution employeur	0,5	0,6
Produit (charge) nette de la période	-	(2,2)
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen	1,39%	1,19%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,34%	2,10%
Espérance de durée moyenne d'activité	21 ans	18 ans
Taux de rendement attendu des placements	0,53%	0,53%
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,00%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	11,8	9,6
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(1,0)	(1,3)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	(0,1)	(0,1)

NOTE 23.3 SUIVI DES GAINS ET PERTES ACTUARIELS

<i>En M€</i>	2016	2015
Ouverture de l'exercice	(27,9)	(24,7)
Flux de l'exercice Gains (Pertes)	1,1	(3,2)
dont écarts d'expérience	1,0	0,4
Clôture de l'exercice	(26,8)	(27,9)

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

NOTE 24.1 ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<i>En M€</i>	2016	2015
Engagements d'achat d'immobilisations	13,9	4,2
Engagements loyers de bureau	31,1	31,1
Engagements loyers de matériels	2,0	2,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats individuels)	42,5	46,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats collectifs)	54,5	95,0
Engagements d'achat de vins	1,7	3,0
Autres engagements d'achat	27,0	-

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent principalement des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac.

Les engagements de loyers de bureaux sont principalement relatifs au bail du siège parisien du groupe et aux baux des sièges des filiales Rémy Cointreau USA à New York et E. Remy Rentouma Trading Ltd à Shanghai.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture.

Les engagements d'achat de vins comprennent des engagements d'achat de vins aux États-Unis.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2016 :

<i>En M€</i>	Total	2017	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	13,9	5,9	8,0
Engagements loyers de bureau	31,1	6,3	24,8
Engagements loyers de matériels	2,0	0,9	1,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats individuels)	42,5	14,0	28,5
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats collectifs)	54,5	-	54,5
Engagements d'achat de vins	1,7	0,6	1,1
Autres engagements d'achat	27,0	6,7	20,3

NOTE 24.2 ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT, CAUTIONS ET AUTRES GARANTIES SIMILAIRES

<i>En M€</i>	2016	2015
Cautions fiscales	0,3	0,5
Cautions douanières	19,7	16,4
Cautions exportation	-	0,5
Cautions environnementales	2,9	2,6
Garanties fournisseurs	6,3	6,3
Garantie sur contrat d'affacturage	10,0	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	46,0	46,0
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	65,0
Garanties diverses sur lignes de financement	35,9	20,6
Autres garanties	0,3	0,2

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2016 :

<i>En M€</i>	Total	2017	Au-delà
Cautions fiscales	0,3	-	0,3
Cautions douanières	19,7	8,3	11,4
Cautions exportation	-	-	-
Cautions environnementales	2,9	-	2,9
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	-
Garantie sur contrat d'affacturage	10,0	-	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	46,0	46,0	-
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	-	65,0
Garanties diverses sur lignes de financement	35,9	35,9	-
Autres garanties	0,3	-	0,3

NOTE 24.3 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS RELATIFS AUX OPERATIONS DE CESSION

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2016 sont les suivantes :

opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Échéance	Montant maximum
Izarra – Distillerie de la Côte Basque	27 octobre 2015	Eléments fiscaux Autres éléments	échéance légale + 30 jours 30 octobre 2016	200 K€

NOTE 24.4 AUTRES PASSIFS EVENTUELS

Au 31 mars 2016, Rémy Cointreau était engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments de hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

NOTE 25 PARTIES LIEES

NOTE 25.1 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 31 mars 2016, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont le groupe Dynasty Fine Wines Group Ltd, la société Lixir la société Diversa et la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec ces entreprises sont décrites en note 5.

NOTE 25.2 RELATIONS AVEC ORPAR ET ANDROMEDE

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2016	2015
Prestations facturées	2,7	3,1
Convention de compte courant ⁽¹⁾	60,0	-
Compte fournisseurs et autres dettes	-	-

⁽¹⁾ Une convention d'avance en compte courant d'actionnaire entre les sociétés Rémy Cointreau SA et Orpar SA a été approuvée lors de l'assemblée générale du 29 juillet. Cette convention, conclue le 31 mars 2015, porte sur 60 millions d'euros à un taux de 1,25%.

NOTE 25.3 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AYANT UN ACTIONNAIRE OU DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2016	2015
Achats d'immobilisations	3,9	3,7
Autres achats	0,9	0,7
Compte fournisseurs	0,7	0,5

NOTE 25.4 ORGANES DE DIRECTION

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Au début de l'exercice, la direction exécutive était assurée par le Président Directeur-Général assisté d'un comité exécutif de 5 membres. Une directrice générale déléguée a rejoint le groupe le 16 septembre 2014. Le 27 janvier 2015, le conseil d'administration l'a nommée directrice générale et le Président Directeur-Général est devenu président du conseil d'administration.

Depuis cette date, la directrice générale est assistée d'un nouveau comité exécutif de 10 personnes comprenant 3 membres de l'ancien comité exécutif, 5 membres qui occupaient déjà des positions de direction dans les principales divisions du groupe et 2 autres membres qui ont rejoint le groupe postérieurement au 31 mars 2015.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2016	2015
Avantages à court terme	9,0	5,1
Indemnités de fin de contrat	1,1	1,2
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	0,4	0,3
Charge liée aux plans d'options et assimilés	0,6	1,1
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,4	0,4
TOTAL	11,5	8,1

(1) Il s'agit principalement d'un régime de retraite à prestations définies (note 23). Le passif correspondant pour les organes de direction est de 2,0 millions d'euros au 31 mars 2016

NOTE 26 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement notable n'est intervenu postérieurement à la clôture.

NOTE 27 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Au 31 mars 2016, le périmètre de consolidation inclut 49 sociétés (49 au 31 mars 2015). 45 sociétés sont en intégration globale et 4 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Dynasty Fine Wines Group Ltd et Lixir qui clôturent au 31 décembre et de Spirits Platform Pty Ltd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2016	Mars 2015
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & Cie ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Alliance Fine Champagne ⁽²⁾	Entité <i>ad hoc</i>	100,0	100,0
Lixir ⁽³⁾⁽⁶⁾	Distribution	50,0	50,0
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,0	100,0
Joint Marketing Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Storeco ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Pays-Bas			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV	Holding/Finance	100,0	100,0
DELB BV	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Nederland BV	Holding/Finance	100,0	100,0
De Bron 1575 BV	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Hermann Joerss GmbH & Co (Allemagne)	Distribution	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
Diversa Spezialitäten GmbH ⁽³⁾ (Allemagne)	Distribution	50,0	50,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Slovakia sro (Slovaquie)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Czech Republic sro (Tchéquie)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2016	Mars 2015
AMÉRIQUES			
États-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0
ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE			
Chine/Hong Kong			
Dynasty Fine Wines Group Ltd ⁽³⁾	Production	27,0	27,0
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau India Private Ltd (Inde) ⁽⁶⁾	Distribution	100,0	100,0
RM Cointreau Vietnam Company Ltd (Vietnam)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du sud)	Distribution	100,0	100,0
Rangit Ltd (Île Maurice)	Holding/Finance	100,0	100,0
VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE			
Spirits Platform Pty Ltd ^{(3) (4)}	Distribution	37,0	-
Izarra - Distillerie de la Côte Basque ⁽⁵⁾	Production	-	100,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad hoc.

(3) Mise en équivalence.

(4) Prise de participation de l'exercice

(5) Cession de l'exercice

(6) En cours de cession ou de liquidation